

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403	Page 1 sur 9

1. A0480 IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

1.1. Identification du produit

Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Substance parfumante

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Aromat'Easy – Planet Nature SA

37/41 Zone d'activités Nord

5377 Baillonville

N° Tel depuis la Belgique : 084/21.30.43

N° Tel depuis l'étranger : 0032/84.21.30.43

www.aromateasy.net

Contact : Pierre-Hadi SAAD

E-mail : contact@aromateasy.net

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° Tel depuis la Belgique : 084/21.30.43

N° Tel depuis l'étranger : 0032/84.21.30.43

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la directive CE n° 1272/2008

Classe et catégorie de danger	Mentions de danger		
SCI2	H315	Provoque une irritation cutanée	Xi – R38
SS1B	H317	Peut provoquer une allergie cutanée	R43
EDI2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux	R36
EHC2	H411	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme	N-R51/53

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 2 sur 9

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la Directive n° 67/548 /CEE

 SGH09	+ Dangereux pour l'environnement
 SGH07	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

2.3. Autres dangers

Substances soumises à spécifications :

Benzyl salicylate, Linalool, Linalyl acetate, 3-p-cumenyl-2-methylpropionaldehyde, dlimonene, Geranyl acetate, beta-Pinene, Cyclopentadecanolide, beta-Caryophyllene, Isoeugenol, Cinnamal

3. COMPOSITION

3.1. Substances

Néant

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Fragrance : <u>LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 3 sur 9

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS	N° EINECS/ EUROPEAN INDEXED	Symbole et Phrase de risque	Pourcentage
Benzyl salicylate	118-58-1	204-262-9	Eyes Irrit.2, Skin. Sens. 1B - H317, H319	15-20
1,3,4,6,7,8-hexahydro- 4,6,6,7,8,8-hexamethylcy clopenta(g)-2-benzopyran	1222-05-5	214-946-9	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H400, H410	5-10
Linalool	78-70-6	201-134-4	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H319	5-10
Linalyl acetate	115-95-7	204-116-4	Eyes Irrit.2, Skin Corr. 2 - H315, H319	5-10
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	204-881-4	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H410	0-5
3-p-cumenyl-2- methylpropionaldehyde	103-95-7	203-161-7	Aquatic Chronic 3, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1B - H315, H317, H412	0-5
6- acetyl-1,1,2,4,4,7-hexamethyl tetralin	1506-02-1	216-133-4/ 244-240-6	Acute Tox. Oral 4, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1 - H302, H400, H410	0-5
Cyclopentadecanolide	106-02-5	203-354-6	Aquatic Chronic 2, Skin. Sens. 1B - H317, H411	0-5
Ethyl vanillin	121-32-4	204-464-7	Eyes Irrit.2 - H319	0-5
Geranyl acetate	105-87-3	203-341-5	Aquatic Chronic 3, Skin Corr. 2, Skin.Sens. 1B - H315, H317, H412	0-5

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE Fragrance : <u>LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 4 sur 9

Isoeugenol	97-54-1	202-590-7	Acute Tox. Dermal 4, Acute Tox. Oral 4, Eyes Irrit. 2, Skin Corr. 2, Skin. Sens. 1A	0-5
beta-Pinene	127-91-3	204-872-5	Asp. Tox 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq. 3, Skin Corr. 2,	0-5
d-limonene	5989-27-5	227-813-5	Asp. Tox 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1, Flam. Liq. 3, Skin Corr. 2,	0-5
p-Cresyl methyl ether (p-Methyl anisole)	104-93-8	203-253-7	Acute Tox. Oral 4, Aquatic Chronic 3, Flam. Liq. 3, Repr. 2, Skin Corr. 2 - H226, H302, H315, H361, H412	0-5

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Descriptions des premiers secours

Porter des gants et des vêtements de protections. Porter une protection pour les yeux et le visage.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau claire pendant 15 min, paupières ouvertes.

En cas d'irritation oculaire consulter un médecin.

En cas d'inhalation excessive : sortir à l'air frais, rester un moment et consulter un médecin.

En cas d'ingestion accidentelle : rincer immédiatement et abondamment la bouche à l'eau claire et consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Peut provoquer une allergie par contact avec la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Se reporter au paragraphe 4.1

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinctions+

Non inflammable.

Utilisation d'extincteur à base de gaz carbonique ou à poudre

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange

En cas d'incendie, du monoxyde de carbone peut être libéré ainsi que des composants organiques non-identifiés.

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 5 sur 9

5.3. Conseils aux pompiers

En cas de ventilation insuffisante, prendre un équipement de respiration portatif.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Porter une protection appropriée : sur-chausses, lunette, blouse, gants.

Eviter d'inhaler le produit. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux.

Travailler sous hotte ou bras d'aspiration.

Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection.

Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Ne pas toucher ni marcher dans le produit épandu.

Assurer une ventilation adéquate.

Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol.

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public

Se débarrasser des torchons, éponges, etc.. ayant servi à éponger selon les prescriptions réglementaires en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros déversements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes (sable ou terre de diatomée) qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur.

Ventiler correctement la pièce.

Eviter de respirer trop de vapeurs.

Eloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir section 6.1

Conserver à l'écart des aliments et des boissons.

A Conserver à l'écart de toute source de chaleur. Ne pas fumer.

Utiliser un matériel de protection adéquate, et en accord avec les règles d'hygiène et de sécurité appropriées.

A utiliser dans une pièce bien aérée.

Ne pas boire, manger ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé.

Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit. Ne pas les réutiliser.

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 6 sur 9

A conserver dans un endroit frais, sec et ventilé.
Eviter toute source d'étincelles.
Pendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statiques.

7.3. Utilisations finales particulières

Mélange destiné à parfumer.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Liste des composants avec valeurs limite d'exposition professionnelle :

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol, Diethyl phthalate, Dipropylene Glycol

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection des yeux : porter des lunettes de protections couvrantes.

Protection de la peau : porter des vêtements de protection.

Protection des mains : porter des gants de protections adéquates.

Protection des voies respiratoires : Assurez une ventilation suffisante et en bon état de fonctionnement afin d'empêcher tout développement de vapeurs excessives et assurer que les valeurs limites d'expositions soient respectées.

En fonction des volumes de produit utilisé, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de se reporter à la norme européenne EN 689 contenant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Densité relative à 20°C	1,024-1,-044
Point éclair en degré	>61° C

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 7 sur 9

Pas de réaction avec l'eau

10.2. Stabilité chimique

Bonne stabilité aux températures ambiantes

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues

10.4. Conditions à éviter

Eviter de stocker ou de manipuler le produit à des une température proche de son point éclair.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des acides forts, des bases, ou des agents oxydants

10.6. Produits de décompositions dangereux

Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas été soumis ne tant que tel à des tests toxicologiques. Les effets sur la santé ont été calculés en utilisant les méthodes décrites dans le Règlement n° (CE) 1272/2008.

Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger pour la santé et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

Informations sur les effets toxicologiques sur les matières premières utilisées dans la fabrication du produit :

Benzyl salicylate

ETAO : 2 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

Linalool

ETAO : 2 790,02 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Ethyl vanillin

ETAO : 3 000,03 mg/kg(Déterminée) ETAC : Non Déterminée ETAI : Non Déterminée

3-p-cumenyl-2-methylpropionaldehyde

ETAO : 3 809,96 mg/kg(Déterminée) ETAC : 0,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

p-Cresyl methyl ether (p-Methyl anisole)

ETAO : 1 920,01 mg/kg(Déterminée) ETAC : 5 000,00 mg/kg(Estimée) ETAI : Non Déterminée

6- acetyl-1,1,2,4,4,7-hexamethyl tetralin (AHTN)

ETAO : 964,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 7 940,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Isoeugenol

ETAO : 1 559,99 mg/kg(Déterminée) ETAC : 1 499,99 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

Cinnamal

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 8 sur 9

ETAO : 2 199,98 mg/kg(Déterminée) ETAC : 2 000,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Non Déterminée

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas été soumis en tant que tel à des tests écotoxicologiques. Il doit être considéré et manipulé comme s'il manifestait un danger potentiel pour l'environnement et traité en conséquence avec toutes les précautions possibles.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Les déchets doivent être éliminés selon les réglementations nationales en vigueur.

Ne doit pas être évacué dans les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylcyclopenta(g)-2-benzopyran (HHCB))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

III

14.4. Groupe d'emballage

9

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : Non classé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Règlementations/ législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'autres que celles déjà citées

15.2. Evaluation de sécurité chimique

Pas de données disponibles à ce jour

Version du 11/12/2019	PLANET NATURE SA AROMAT'EASY	STATUT 1
ANNULE ET REMPLACE : 14/06/2018	FICHE DE DONNEES DE SECURITE <u>Fragrance : LUXE PRECIEUX A0403</u>	Page 9 sur 9

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R citées au point 3 :

F : Flammable

Xi : Irritant

Xn : Nocif

N : dangereux pour l'environnement

R10 : Inflammable.

R11 : Facilement inflammable

R20 : Nocif par inhalation

R22 : Nocif en cas d'ingestion

R26/28 : Très toxique par inhalation et par ingestion

R36 : Irritant pour les yeux

R38 : Irritant pour la peau

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau

R41 : Risque de lésions oculaires graves

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatiques

R51 : Toxiques pour les organismes aquatiques

R52 : Nocifs pour les organismes aquatiques

R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 : Nocif peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R68/22 : Nocif possibilités d'effets irréversibles par ingestions

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Principales références bibliographiques et sources de donnée :

Base de données IFRA

Données INRS

CoSing

Informations du fournisseur

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée selon le Règlement (CE) N° 1907/2006.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.